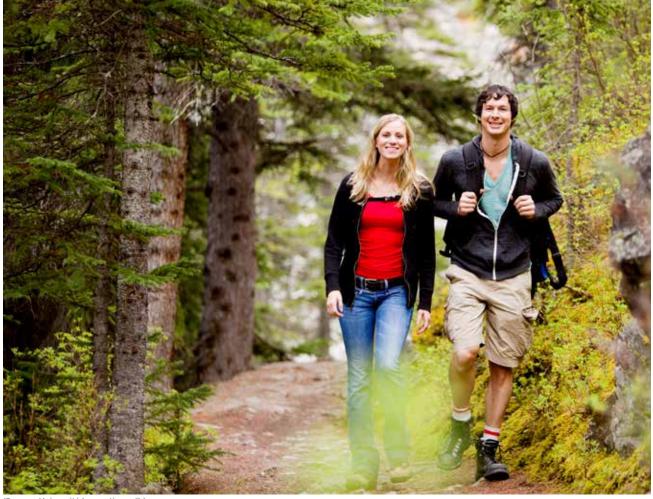




Plan directeur du campus de Sudbury Sudbury Campus Master Plan

Septembre 2013 September 2013





(Source : Université Laurentienne©.)





Plan directeur du campus de Sudbury Sudbury Campus Master Plan

Septembre 2013 September 2013

Université Laurentienne 935 Ramsey Lake Rd, Greater Sudbury, Ontario, P3E 2C6 (705) 675-1151

REMERCIEMENTS

L'Université Laurentienne a préparé ce document en collaboration avec DIALOG Inc. et MMM Inc. et en tenant compte des commentaires d'un vaste éventail d'intervenants de sa communauté.

The project was initiated and approved through the Advisory Committee:

Barbara Bolton Chancelière de l'Université Thorneloe, ex-membre du Conseil

Jason Ferrigan Urbaniste, Ville du Grand Sudbury

Terrance Galvin Directeur, École d'architecture

Denise Gauthier-Frohlick Affaires étudiantes autochtones

Ryan Hicks Étudiant et responsable d'étage, Résidences

Norm Lajeunesse Directeur, Installations et stationnement

Nellie Lanteigne Représentante des étudiants à temps partiel

Ron Larwood Chef, Loisirs sur le campus

Chris Mercer Chef de cabinet, UL

Brad Parkes Directeur, Projets d'immobilisation

David Pearson Professeur, Sciences de la Terre

Stephan Plante Ancien

Amanda Schweinbenz Professeure agrégée, Sciences de l'activité physique

Tom Zsolnay (PRÉSIDENT) Avancement de l'Université

Ce projet a bénéficié du soutien administratif de:

Joscelyne Meilleur, adjointe administrative, Bureau des projets d'immobilisation, Université Laurentienne

Nous remercions sincèrement toutes ces personnes de leurs précieuses interventions et de leur appui.

Brad, Parkes

Directeur des projets d'immobilisation, Université Laurentienne

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS		1
1.0 //	INTRODUCTION	3
1.1	Objet	3
1.2	L'équipe	4
1.3	Le Processus	4
1.4	Participation des Intervenants et du Public	5
2.0//	PLANTER LE DÉCOR POUR LA CROISSANCE ET LE CHANGEMENT	8
2.1	Évolution du Campus	9
2.2	L'université et ses Voisins	12
2.3	Conditions, Problèmes et Possibilités du Moment	14
3.0//	LA VISION	18
3.1	La Vision	18
3.2	Principes Directeurs	22
4.0 //	LE PLAN	24
4.1	Plan Conceptuel	25
4.2	Les Grands Volets	25
4.3	Cadre des Espaces Ouverts	36
4.4	Cadre de la Forme Construite	41
4.5	Cadre des Déplacements	45
4.6	Cadre de L'infrastructure	51
4.7	Écologie	54
5.0 //	MISE EN ŒUVRE DU PLAN	56
5.1	Plan Directeur du Campus: Un Document Vivant	57
5.2	Stratégie Échelonnée	57
5.3	Possibilités de Partenariats	59
5.4	Administration du Plan	59



(Source : Université Laurentienne©).

Ce document établit le cadre de planification à long terme, y compris la vision, les principes, les lignes directrices conceptuelles et des recommandations stratégiques pour façonner la croissance physique et l'amélioration du campus de Sudbury au cours des prochaines décennies.

L'Université Laurentienne a lancé en 2012 un processus pour élaborer un nouveau Plan directeur pour le campus de Sudbury. Au fil de cette étude et des consultations, il est devenu apparent que de nombreuses personnes qui ont un intérêt dans l'avenir de l'Université Laurentienne désirent beaucoup voir le campus de Sudbury grandir en demeurant compact et en misant sur la grande qualité et l'écologie. Ce plan pose les jalons du renouvellement ou de l'aménagement ou du réaménagement de la forme construite, des espaces ouverts et des systèmes de déplacement sur le campus de Sudbury au cours des prochaines décennies.

Le principe sous-jacent du Plan est que la croissance et l'amélioration qui suivent un modèle compact et de grande qualité contribuent à la qualité de vie de tous les membres de la communauté de la Laurentienne et à la longévité de l'Université.

À ce titre, le Plan est organisé en fonction de lignes directrices et de recommandations pour sa mise en œuvre qui guideront l'évolution physique du campus de Sudbury au cours des 20 à 30 prochaines années. Ces lignes directrices indiquent 1) l'emplacement des nouveaux bâtiments sur le campus; 2) l'organisation et le caractère des espaces ouverts existants et nouveaux; 3) la façon dont les gens arrivent sur le campus et s'y déplacent.

Structure du document

Ce document comprend cinq chapitres:

Le **chapitre un** présente l'objet de l'étude et les buts connexes, l'équipe chargée du projet et un aperçu du processus de consultation.

Le **chapitre deux** donne une vue d'ensemble de l'évolution du campus de Sudbury, notamment son modèle de croissance et de changement, ses rapports actuels avec ses voisins et son rôle dans la Ville. Il aborde également des sujets et possibilités liés à l'état actuel du campus physique.

Le chapitre trois articule la vision qui guidera la croissance et l'amélioration futures du campus de Sudbury. Il inclut l'énoncé de vision et les principes qui régiront l'approche intégrée du développement de la forme construite, des espaces ouverts et des systèmes de déplacement.

Le **chapitre quatre** comprend un plan conceptuel et les grands volets, suivis par les composantes du plan lui-même, y compris des initiatives clés et les lignes directrices conceptuelles liées au cadre de la forme construite, au cadre des espaces ouverts et au cadre des déplacements.

Le chapitre cinq donne les grandes lignes d'une stratégie de mise en œuvre qui inclut l'administration du plan, les possibilités de partenariats avec des intervenants clés et d'autres recommandations.



1.0 // INTRODUCTION

L'Université Laurentienne a lancé en 2012 un processus visant à préparer un nouveau Plan directeur pour le campus de Sudbury. Cette activité de planification est l'occasion de réexaminer le concept physique du campus et de le réaligner sur les priorités actuelles et futures de la communauté universitaire et du cadre stratégique de l'Université.

1.1 OBJET

Ce Plan marque une évolution et s'éloigne du Plan directeur précédent publié en 1992. Dans l'ensemble, il fournit une planification à long terme et un cadre conceptuel pour guider le changement physique positif et la croissance sur le campus de Sudbury au cours des prochaines décennies.

En particulier, il:

- s'aligne sur l'orientation stratégique générale de l'Université et s'en inspire;
- appuie la mission d'enseignement et de recherche de l'Université et fournit un éventail d'environnements d'apprentissage productif;
- améliore l'habitabilité du campus et la capacité de s'orienter pour le corps professoral, le personnel, la population étudiante et les visiteurs;
- rend le campus plus accueillant et accessible pour les voisins et les utilisateurs externes des installations du campus;
- encourage la création d'un campus plus vivable et axé sur la communauté qui offre une grande gamme de services et d'installations;

- est à la fois englobant et stratégique, en exprimant une vision du campus physique et en articulant les grandes étapes vers la mise en œuvre du plan et la réalisation de la vision;
- traite de l'accessibilité du site et des édifices, y compris le transport en commun, les réseaux piétonniers, les réseaux cyclables, le réseau routier et le stationnement;
- améliore les liens physiques, la circulation et les relations entre l'Université Laurentienne et ses trois universités fédérées;
- offre un cadre d'espaces ouverts et des lignes directrices qui façonnent et relient un réseau de magnifiques endroits en plein air;
- est adapté à l'écologie et à la topographie uniques du campus de Sudbury;
- repose sur une vision commune découlant de la vaste consultation de la population étudiante et de la communauté du campus;
- jouit du solide soutien d'intervenants clés et de la communauté du campus, ce qui est propice à sa mise en œuvre.



LANCEMENT DU PDC, 14 NOVEMBRE 2012.



Le processus d'établissement du plan directeur du campus (PDC) a été dirigé par le Comité consultatif du PDC qui était constitué de membres de la population étudiante, du personnel administratif et du corps professoral de l'Université Laurentienne, ainsi que de représentants des universités fédérées et de groupes communautaires, et a été géré par le Service des projets d'immobilisation de l'Université Laurentienne. Une équipe d'expertsconseils a apporté son concours à ce processus. Ainsi, DIALOG Inc. a fournit de l'expertise en établissement de plans directeurs, en conception et en consultation du public, et MMM Inc. a analysé la planification du transport et fourni de l'expertise en ce domaine.



ATELIER 2, FÉVRIER 2013

1.3 LE PROCESSUS

Le processus d'établissement du plan directeur s'est déroulé en quatre étapes:

Première étape: Analyse détaillée du campus actuel, notamment les conditions physiques, les programmes et le transport; entretiens avec une gamme diversifiée de parties concernées; regroupement de cette analyse et des possibilités et contraintes préliminaires pour éclairer le processus de planification.

Deuxième étape: À partir de l'analyse et de la consultation menées précédemment, cette phase a consisté à préparer l'énoncé de vision et les principes qui guideront le processus de planification.

Troisième étape: Préparation du plan conceptuel et des initiatives connexes.

Quatrième étape: Préparation du plan directeur final du campus.

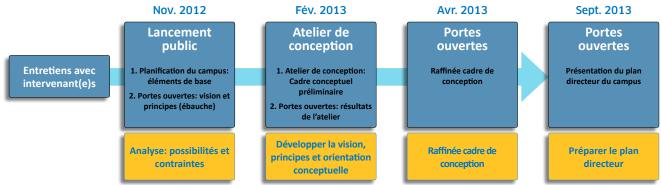


FIGURE 1. SCHÉMA DES CONSULTATIONS AVEC LES INTERVENANTS ET LE PUBLIC.

1.4 PARTICIPATION DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC

Tout au long de l'étude, la participation du public et des intervenants à des étapes clés, au moyen d'une série d'outils et de techniques, a éclairé le PDC. Ensemble, ces événements et ces consultations ont fourni aux membres de la communauté universitaire:

- Des occasions d'intervenir utilement au fil de l'étude;
- Des renseignements sur les objectifs et sur le processus d'établissement du plan directeur;
- Plusieurs moyens d'intervenir (p. ex., guide de discussion, courrier électronique, site Web) afin que les personnes qui ne pouvaient pas ou ne voulaient pas assister aux activités de participation puissent s'exprimer par d'autres moyens;
- Des buts et objectifs clairs pour chaque étape du processus de consultation afin que les intervenants et le public sachent comment participer et comment leurs interventions seraient incorporées dans l'étude en général;

- Des activités et des outils de participation qui stimulaient la réflexion sur l'avenir du campus de Sudbury, par exemple en montrant des pratiques exemplaires employées ailleurs;
- De la documentation et les résultats de la consultation publique ainsi que l'évolution du projet.

La description détaillée de la stratégie de consultation se trouve sur le site Web du projet à:

Site Web du projet

http://www.laurentian.ca/fr/content/plan-directeur-du-campus; lancé en octobre 2012.

La page Web du PDC renseigne les participants sur les étapes actuelles et passées du processus, et fournit des liens pour s'abonner aux mises à jour (bulletins, invitations à des événements, etc.). À titre d'outil de consultation, le site Web du projet visait à attirer des participants, à les renseigner et à les orienter vers des événements de plus grande envergure, comme les portes ouvertes.

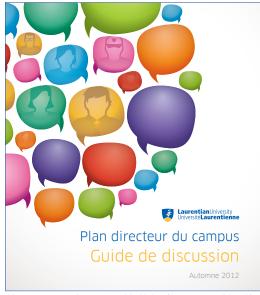


DISCUSSION D'INTERVENANTS. (Source : DIALOG INC.)



Plus de deux douzaines de groupes et de particuliers ont participé à une ronde préliminaire d'entretiens avec l'équipe du projet du PDC. Ils ont exposé leurs réflexions et leurs idées sur le campus de Sudbury, ce qui a permis à l'équipe de comprendre les défis et les possibilités du contexte actuel selon diverses perspectives.

Les intervenants provenaient de diverses sections de la communauté universitaire : population étudiante, corps professoral, chefs d'unités, personnel municipal, universités fédérées, partenaires externes (p. ex., Nordic Ski Club, Commission de conservation du district du nickel, Rainbow Routes).



COUVERTURE DU GUIDE DE DISCUSSION. (Source : DIALOG INC.)

Guide de discussion du PDC

Publié en octobre 2012

Le guide de discussion du PDC de la Laurentienne fournit des renseignements de base sur le processus d'élaboration du PDC ainsi que des questions clés auxquelles les participants ont répondu.

Il a été affiché sur le site Web du projet, et distribué en format imprimé lors de consultations. Ces discussions ont rapporté beaucoup de renseignements sur les attitudes et les idées de la communauté concernant les défis et les possibilités qui se présentent sur le campus de Sudbury, et éclairé le processus de planification.



ATELIER 2. (Source : DIALOG INC.)



Novembre 2012 / Février 2013 / Avril 2013 / Juin 2013

Quatre ateliers ont eu lieu à des dates clés et regroupé divers intervenants invités afin d'examiner des points clés et de façonner ou de parfaire les orientations potentielles. Par exemple, les participants ont exposé leur point de vue pour façonner la vision, les principes et les orientations conceptuelles du plan. Chaque atelier était structuré pour travailler en petits groupes, en collaboration et simultanément pendant une journée ou une demi-journée.

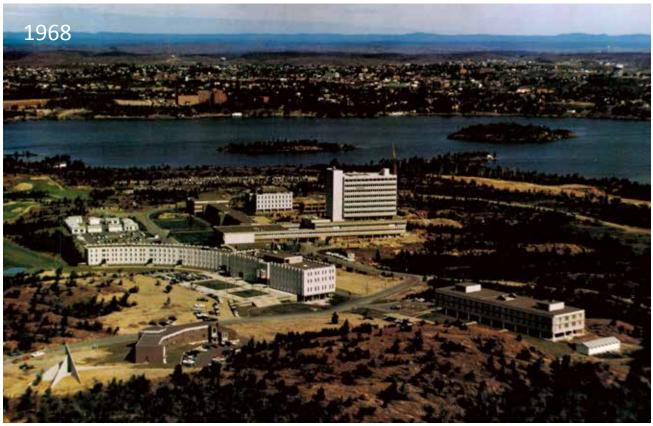


LANCEMENT PUBLIC DU PDC. (Source : DIALOG INC.)

Portes ouvertes

Novembre 2012 / Février 2013 / Avril 2013 / Septembre 2013

Quatre opérations portes ouvertes organisées à des dates clés ont permis à la communauté universitaire et au grand public de prendre connaissance du processus de planification et de formuler des commentaires. Ces événements avaient en général lieu à la fin de l'après-midi et incluaient de la documentation et les résultats des ateliers tenus plus tôt le même jour. En général, ces visites incluaient une présentation de l'équipe d'experts-conseils, une période de questions, et un examen collectif libre des panneaux et des résultats des ateliers.



CAMPUS DE SUDBURY, 1968. (Source : Rene Dionne, Sudbury, Plan directeur du campus de l'Université Laurentienne, 1969)



CAMPUS DE SUDBURY, 2012. (Source : Université Laurentienne©)

2.0 // PLANTER LE DÉCOR POUR LA CROISSANCE ET LE CHANGEMENT

La fondation du Collège Sacré-Cœur par les pères jésuites en 1913 a précédé la création de l'Université Laurentienne en 1960 à titre d'établissement qui conférait des grades sous l'égide du ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

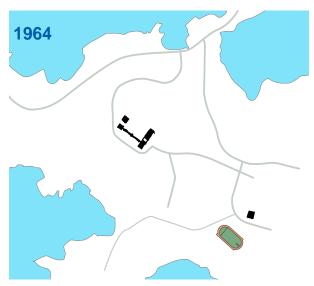
2.1 ÉVOLUTION DU CAMPUS

Le collège fut le premier, et pendant longtemps le seul, établissement d'enseignement supérieur dans le Nord de l'Ontario. Il a adopté le nom d'Université de Sudbury en 1957. Les universités Huntington et Thorneloe ont été fondées respectivement en 1960 et 1961 et se sont jointes à l'Université de Sudbury pour constituer la fédération de la Laurentienne.

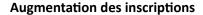
Au début, l'Université avait installé ses quartiers dans des locaux temporaires au centre-ville de Sudbury et comprenait neuf salles de classe, trente bureaux, quatre laboratoires et une bibliothèque d'environ 50 000 volumes. Le Conseil des gouverneurs s'est lancé dans la recherche d'un campus permanent et a décidé d'acquérir 500 acres au sud du lac Ramsey en 1961.

Le paysage du Nord de l'Ontario

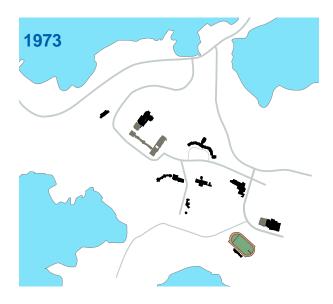
Des six emplacements envisagés, celui du lac Ramsey offrait des qualités uniques et un cadre attrayant pour une université du Nord. La géographie permettait d'avoir de bons points d'accès et de sortie par la route; la topographie variée incluait une vallée appropriée pour des terrains de jeu et une élévation où des édifices pouvaient surplomber le vaste et magnifique panorama typique du Nord de l'Ontario abondamment garni de diverses roches, de verdure et d'eau. Juste après se dessinait la Ville de Sudbury dont les limites se sont rapprochées, ce qui a enrichi la relation entre le campus et les communautés environnantes.



ÉVOLUTION PHYSIQUE DU CAMPUS DE SUDBURY.

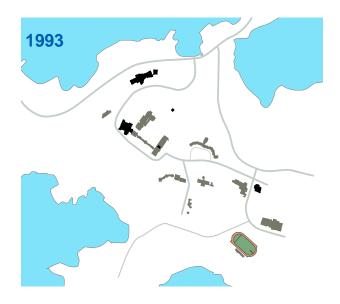


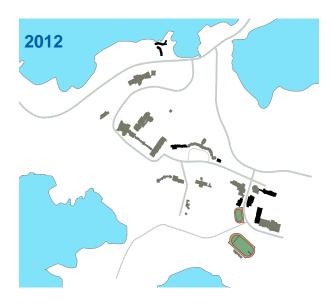
Avec l'établissement d'un campus permanent, il a été possible d'augmenter l'effectif étudiant ainsi que d'élaborer et d'élargir des programmes d'enseignement et de recherche. La toute première classe de l'Université Laurentienne comptait 183 étudiants à temps plein. Les inscriptions à temps plein ont augmenté pour friser les 1 800 étudiants en 1969, dépassé les 3 000 au début des années 1980 et les 5 000 à la fin des années 1990. Aujourd'hui, l'Université compte environ 6 000 étudiants à temps plein et 3 000 étudiants à temps partiel.



Profil de l'enseignement et de la recherche

L'augmentation de l'effectif étudiant est étroitement liée à l'expansion des programmes. De 1960 à 1965, la Laurentienne n'offrait que des programmes de baccalauréat ès arts et ès sciences généraux dans les principales disciplines. Dans les décennies qui ont suivi, elle a ajouté des facultés, des départements et des grades. Des programmes de baccalauréat spécialisé ont été approuvés en 1965, les premières écoles professionnelles ont été créées en 1967, le Conseil des études supérieures (et les premiers programmes de maîtrise) a été établi au début des années 1970, et les premiers programmes de doctorat ont vu le jour dans les années 2000. Une étape marquante a aussi été franchie en 2005 quand l'École de médecine du Nord de l'Ontario a accueilli ses premiers étudiants. À mesure que la Laurentienne enrichissait ses programmes d'études supérieures, elle consolidait aussi sa capacité de recherche. Elle a implanté près de 20 centres de recherche où se déroulent des recherches dans diverses disciplines.

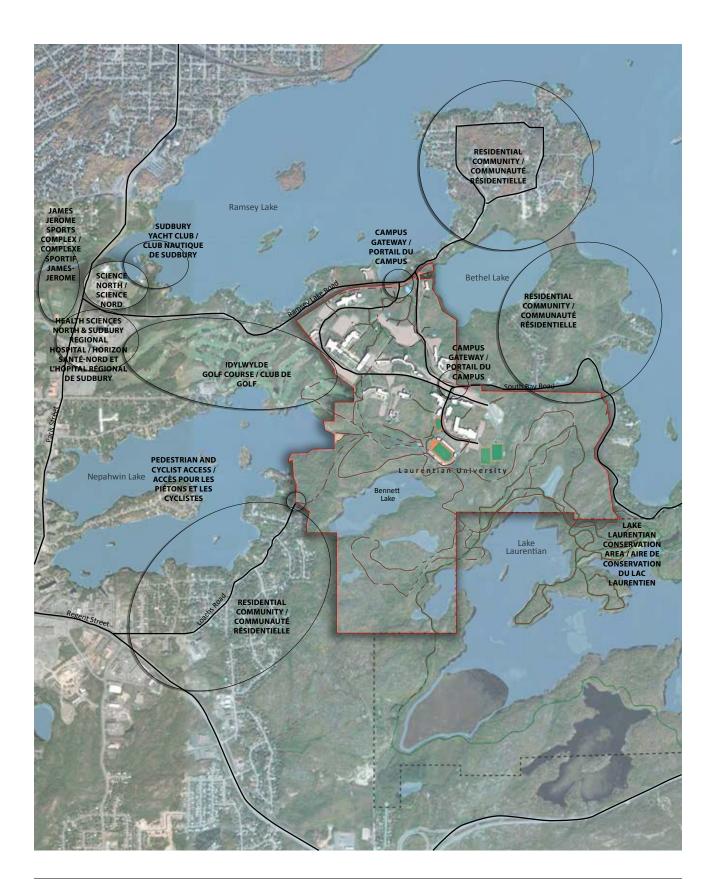




Croissance du campus

Le campus physique a évolué parallèlement au profil d'enseignement et de recherche de l'Université afin de répondre aux besoins changeants. Quand il a ouvert en 1964, le noyau du campus de Sudbury était constitué de la bibliothèque et de la salle à manger, de l'édifice des arts et des humanités, de l'édifice des salles de classe, et de l'édifice des Sciences I. En 1973, le campus s'était enrichi de la tour de la bibliothèque, de l'édifice des sciences II et de plusieurs résidences étudiantes. Il a connu une autre période d'expansion, y compris la construction de la Bibliothèque J.N.-Desmarais, entre 1983 et 1993. Ces sept dernières années (2005 2012), il a encore eu une poussée de croissance avec l'édification de deux résidences, de l'école anglophone des sciences de l'éducation et du Centre pour la vitalité des lacs. En dehors du campus de Sudbury, de nouveaux programmes d'enseignement sont offerts en partenariats avec d'autres établissements postsecondaires à Barrie, et à l'automne 2013, la nouvelle École d'architecture a ouvert au centre-ville de Sudbury.

C'est dans ce contexte de croissance et de maturation que le processus d'élaboration du plan directeur s'est déroulé. Le nouveau plan directeur du campus de Sudbury consolide la croissance et établit une voie logique pour de futurs développements au fil de l'évolution de l'Université. En même temps, il respecte les concepts originaux de la création du campus de Sudbury, à savoir tirer pleinement parti du paysage sculptural du Nord de l'Ontario et établir des liens entre l'Université, ses voisins et le Grand Sudbury.



2.2 L'UNIVERSITÉ ET SES VOISINS

« L'établissement de l'Université de Sudbury a donné à la ville une nouvelle identité régionale importante, et la vie universitaire a et aura une incidence profonde sur la communauté. Mise à part sa fonction normale, l'Université est aussi un centre culturel et de loisir non négligeable. »

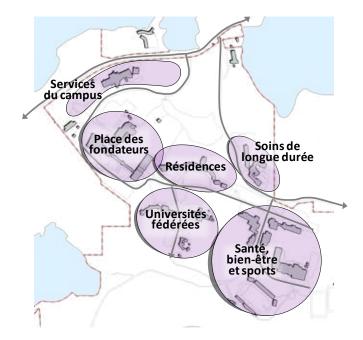
Thomas Howarth, Plan directeur de l'Université Laurentienne (1969)

« Les résidents de Sudbury de tous âges viennent sur notre campus et profitent de tout ce que nous avons à offrir. »

Judith Woodsworth, ex-rectrice, Université Laurentienne

L'Université Laurentienne est le plus grand établissement postsecondaire de la Ville du Grand Sudbury, un centre régional urbain de 160 000 habitants. Situé dans un cadre naturel et entouré de cinq lacs, le campus se trouve à quelques minutes (5 km) du centre-ville. Il borde des quartiers résidentiels au nord-est, et entoure le lac Bennett, et au sud-ouest, il est accessible par le sentier du chemin Loach. L'Université Laurentienne a pour voisins l'Idylwylde Golf & Country Club ainsi que l'Hôpital régional de Sudbury et Science Nord.

Le campus a une vocation communautaire pour ses voisins et les habitants du Grand Sudbury. C'est un centre d'apprentissage, de loisir et de divertissement. Les membres de la communauté assistent à des représentations dans les théâtres de l'Université, utilisent les installations sportives (piste d'athlétisme, piscine olympique et gymnases polyvalents), et suivent des programmes d'études. L'Université est le siège d'activités communautaires qui vont des camps d'été aux rencontres sportives, et tant les voisins que les habitants de la ville utilisent sa plage de sable unique ainsi que son réseau de sentiers de randonnée, de course, de vélo, de raquettes et de ski de fond.



2.3 CONDITIONS, PROBLÈMES ET POSSIBILITÉS DU MOMENT

2.3.1 Secteurs à caractère distinct

La croissance du campus de Sudbury a fait naître des secteurs identifiables par le regroupement d'utilisations connexes. Beaucoup de ces secteurs concordent avec les utilisations du territoire décrites dans le plan directeur de 1969. Les secteurs ci-dessous constituent une structure autour de laquelle le campus peut continuer de grandir et d'évoluer.

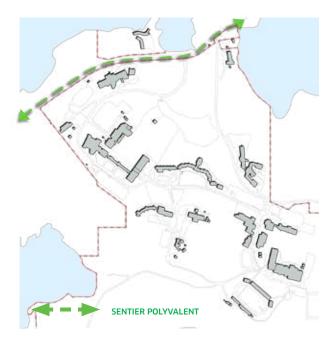
- Secteur des arts, du génie et des sciences

 Les édifices des arts, des Sciences I et des sciences II, la Bibliothèque J.N.-Desmarais et l'édifice R.D.-Parker forment une grappe d'édifices d'enseignement qui commence dans la « rue des étudiants », une voie intérieure. L'identité de ce groupe est aussi définie par l'espace qu'il entoure, la Place des fondateurs.
- Secteur des résidences Une séquence de résidences étudiantes a évolué au centre du campus bâti, relativement à égale distance des deux carrefours d'enseignement. La Résidence Ouest, la Résidence des étudiants adultes, la Résidence des étudiants

- célibataires, la Résidence du collège universitaire et la Résidence Est sont toutes reliées par la « rue des étudiants » qui donne accès à divers services.
- Secteur des universités fédérées L'Université de Sudbury, l'Université Huntington et l'Université Thorneloe se trouvent sur une colline au nord du lac Bennett et ont une vue imprenable sur l'Université Laurentienne et le centre-ville de Sudbury. Ce secteur est distinct, mais étroitement relié au cœur du campus par le chemin Manitou.
- Secteur de la santé, du bien-être et des sports

 Une série d'installations d'enseignement et de sport s'est développée vers l'extrémité sudest du chemin Université. En plus de l'édifice des sciences de l'éducation et du pavillon Alphonse-Raymond, le Centre d'éducation physique Ben-Avery, la piste d'athlétisme, le Centre de ressources en éducation en sciences de la santé, et l'École de médecine du Nord de l'Ontario forment un agglomérat dédié au bien-être et aux sports.





2.3.2 Séquence des déplacements

Le seul lien routier avec l'Université Laurentienne est le chemin du lac Ramsey qui commence à la rue Paris. La principale entrée des véhicules sur le campus est le chemin Université qui part du chemin du lac Ramsey. Le sentier du chemin Loach est un autre point d'accès en cas d'urgence, mais il est fermé à la circulation routière en général.

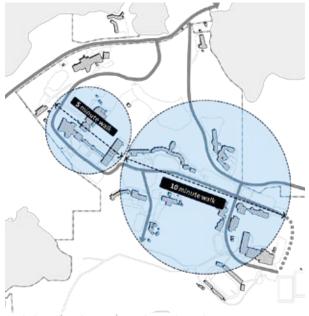
Les principaux « grands moments » de la séquence des déplacements sont l'arrivée sur le campus par le chemin du lac Ramsey, qui offre une vue panoramique montante; apparaissent ensuite l'édifice des arts et l'Université de Sudbury après le virage de la Bibliothèque J.N.-Desmarais, et le point de transition entre le secteur des arts et des sciences et celui des résidences.

À tous ces endroits, ainsi qu'à plusieurs autres sur le campus (voir le plan), il est tout à fait possible de créer des portails et des carrefours dans la séquence des déplacements sur le campus, et de rationaliser le flot de véhicules, de bicyclettes et de piétons.

2.3.3 Déplacement multimodal

La principale voie cyclable vers l'Université
Laurentienne est le chemin du lac Ramsey qui
commence à la rue Paris. Même si les entrées
officielles sont sur le chemin Université à
l'intersection du chemin du lac Ramsey ou du
chemin South Bay, les cyclistes empruntent
fréquemment un point d'accès non officiel à
l'ouest de l'édifice de l'entretien et de la sécurité
afin d'éviter la côte du chemin Université.

Bien des étudiants, des membres du corps professoral et des visiteurs qui viennent sur le campus à pied depuis le sud-ouest empruntent le chemin Loach. Sur le campus, les piétons se déplacent le long du chemin Université ainsi que dans la rue des étudiants et dans les couloirs du secteur des arts et des sciences. La circulation des piétons est également intense sur les sentiers qui relient le stationnement inférieur et le secteur des arts et des sciences. Les sentiers interrompus ou mal entretenus abondent sur le campus, et il existe de nombreuses possibilités de prolonger et d'améliorer les trottoirs et d'améliorer l'expérience des piétons.



RAYONS DE DÉPLACEMENT À PIED SUR LE CAMPUS.

2.3.4 Un campus propice à la marche

Le campus de Sudbury a évolué de telle sorte que les distances ne constituent pas nécessairement un obstacle aux déplacements à pied sur le campus. La distance moyenne généralement acceptée pour une marche de 5 minutes est de 400 mètres, et à la Laurentienne, tous les points du secteur des arts et des sciences sont à 5 minutes les uns des autres. La plupart des installations d'enseignement du campus se trouvent à 5 à 10 minutes de marche des résidences, et même un des plus longs trajets (de l'extrémité ouest de la rue des étudiants jusqu'à l'édifice Ben-Avery) prend un peu plus de 10 minutes à pied.

VERS LA CROISSANCE COMPACTE

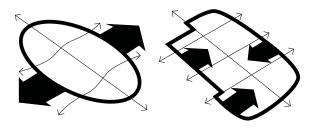


SCHÉMA DE LA CROISSANCE COMPACTE.

2.3.5 Possibilités de construire de nouveaux édifices pour avoir un campus plus compact

La structure actuelle du campus permet de concevoir, de localiser et d'orienter de nouveaux édifices de sorte qu'il puisse continuer de grandir de manière compacte. Un campus contact facilitera les déplacements à pied et en vélo et encouragera le développement d'une masse critique d'activités qui est essentiel pour avoir un campus vibrant et animé.



LE CADRE NATUREL DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE (Source : Université Laurentienne©.)

2.3.6 Possibilité de préserver et d'améliorer le cadre naturel

L'Université Laurentienne est réputée et connue pour son cadre naturel, un atout à la fois unique et précieux. Les lacs, les arbres, les affleurements rocheux et les sentiers panoramiques sont propices aux loisirs et à l'apprentissage, et sont fort appréciés des étudiants et du corps professoral ainsi que de la communauté du Grand Sudbury.

Il est possible de protéger et de préserver ces paysages, mais aussi de mieux relier le campus à son contexte naturel, afin que l'Université puisse améliorer l'expérience unique qu'elle offre et que les futures générations d'étudiants et de professeurs apprécient pleinement les possibilités de ce cadre naturel.



L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE EN HIVER. (Source : Université Laurentienne©.)

2.3.7 Possibilité d'alléger les conditions hivernales

Il ne fait aucun doute que l'Université
Laurentienne est un campus hivernal la majeure
partie de l'année. Même si la communauté
universitaire participe beaucoup aux activités de
loisir hivernales dans le décor naturel du campus,
la neige entrave souvent les déplacements sur
les sentiers et l'activité dans les espaces ouverts.
Dans la conception, les programmes et l'entretien,
il est possible de créer un campus utilisable toute
l'année.



3.0 // LA VISION

Le campus de l'Université Laurentienne est une destination de choix pour les étudiants, le corps professoral, le personnel et les habitants du Grand Sudbury. Un chef de file en matière d'écologie, de recherche avancée et d'innovation, c'est un campus moderne symbolisé par la haute qualité de ses installations, ses espaces ouverts et ses paysages. C'est un village actif et dynamique constitué de lieux contigus qui encouragent les déplacements à pied et en vélo, et un promoteur du transport en commun. C'est un bijou du nord de l'Ontario qui célèbre son histoire naturelle et culturelle. C'est un aspect ouvert et invitant de la Ville du Grand Sudbury et une ressource pour la communauté locale.







3.1 PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs découlent de la vision et ont été établis en consultation avec un vaste éventail de parties concernées du campus pendant le processus d'élaboration du plan directeur. Ils éclairent la transformation de la vision en actions, sont solides et durables et guideront la prise de décision à long terme.



TIRER PARTI DE NOTRE IDENTITÉ, DE NOTRE PATRIMOINE ET DE NOS FORCES SANS ÉGALES.

Le campus de Sudbury protégera et célébrera ses caractéristiques et attributs exceptionnels et en tirera parti, comme le terrain et le climat nord-ontariens, la présence des Premières Nations, l'histoire de l'enseignement et de la recherche à l'Université et les relations de la Laurentienne avec ses partenaires fédérés.



TISSER DES LIENS ENTRE LES GENS, LES INSTALLATIONS ET LES PROGRAMMES.

Le campus de Sudbury évoluera de façon à consolider les liens physiques et à établir des liens interpersonnels. Les édifices et installations seront situés de manière à améliorer l'accès de la communauté universitaire aux salles de cours, aux services et aux commodités. Les nouveaux espaces et endroits faciliteront les collaborations, les interactions et les apprentissages officieux parmi les membres tant de la population étudiante que du corps professoral, ce qui améliorera le dialogue sur le campus.



REGROUPER LES ACTIVITÉS, LES SERVICES ET LES COMMODITÉS AFIN D'AJOUTER AU DYNAMISME ET D'ENCOURAGER LES SYNERGIES.

Le campus de Sudbury concentrera les activités, les services et les commodités afin de créer un ou des carrefours vibrants et animés à distance de marche de la plupart des résidences et des salles de cours. Les édifices et fonctions du campus seront regroupés pour produire des synergies entre les unités et appuyer l'échange d'idées.



ILLUSTRATION DES URBANISTES DE L'AXE PRINCIPAL DU CAMPUS: VUE EN DIRECTION DE L'EST, DE L'ÉDIFICE PARKER.



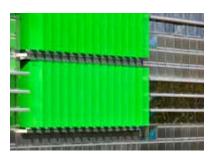
AMÉLIORER LA CIRCULATION VERS ET SUR LE CAMPUS DE SUDBURY.

Le campus de Sudbury grandira de façon compacte; il sera conçu et planifié de sorte à donner la priorité aux déplacements à pied, de réduire le recours aux véhicules et d'encourager l'utilisation de l'autobus urbain. Les trottoirs, sentiers et rues feront partie intégrante du système d'espaces ouverts, et l'impact visuel des parcs de stationnement sera minimisé.



CULTIVER UN MILIEU ACCUEILLANT.

Accessible et inclusif, le campus de Sudbury permettra à tous ses utilisateurs de se déplacer avec dignité. Il sera convivial pour les visiteurs et l'affichage amélioré leur permettra de s'orienter rapidement et facilement. L'Université raffermira également les liens avec la communauté du Grand Sudbury afin de montrer que le campus n'est pas aussi loin qu'on le pense de la ville.



DEVENIR ÉCOCONSCIENT, ADAPTABLE ET RÉSILIENT.

Le campus de Sudbury se préparera aux changements de l'avenir. Le concept des édifices et locaux d'apprentissage sera souple afin de pouvoir les adapter aux nouveaux moyens innovateurs d'apprentissage. Les installations en plein air seront utilisables en toutes saisons. Dans un monde où le changement climatique est une réalité, le campus de Sudbury résistera aux éléments, conservera son environnement naturel et réduira son empreinte carbone.



4.0 // LE PLAN

Le plan conceptuel exposé dans les pages suivantes intègre la vision et les principes du plan directeur et appuie un cadre de prise de décision propice à la croissance et à l'amélioration du campus de Sudbury au cours des prochaines décennies.

4.1 LE PLAN CONCEPTUEL

Élaboré en consultation avec un vaste éventail d'intervenants, le plan conceptuel inclut plusieurs éléments qui se combinent pour déterminer comment et où créer ou améliorer les espaces ouverts, situer et façonner les nouveaux aménagements, et encourager les déplacements multimodaux vers et sur le campus. Ces objectifs généraux sont présentés dans le cadre de six grands volets.

4.2 LES GRANDS VOLETS

Fondés sur la vision et les principes de planification, les grands volets incluent une série d'interventions et de stratégies conceptuelles qui définiront la nouvelle structure du campus de Sudbury et poseront les jalons de la mise en œuvre du plan conceptuel. Les grands volets sont essentiellement les idées qui commanderont le changement sur lequel reposeront les cadres des espaces ouverts, de la forme construite et des déplacements.



PAYSAGE DE RUE DU CAMPUS FAVORABLE POUR LES PIÉTONS.



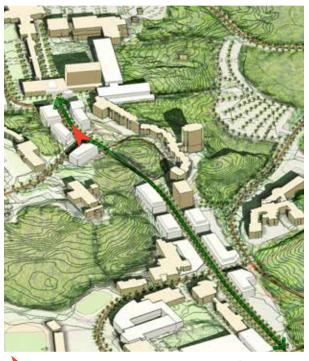




CRÉER UN AXE PRINCIPAL MULTIMODAL SUR LE CAMPUS

Créer le long du chemin Université un axe solide qui relie les secteurs distincts de l'Université, facilite l'activité et donne une identité au cœur du campus.

Un élément central du plan est l'axe principal du campus (le rajeunissement du chemin Université pour avoir un paysage de rue qui encourage la marche, le cyclisme et le transport en commun sur tout le campus). L'axe principal du campus est un lien multimodal actif entre le secteur des arts et des sciences, le secteur des résidences et le secteur de la santé, du bien-être et des sports. Pour les piétons, il se veut un condensateur social qui génère et facilite l'activité et les interactions sociales. De nouveaux édifices le long du chemin Université l'encadrent et l'animent. En plus d'embellir le domaine public, le nouveau paysage de rue et les installations pour les déplacements (trottoirs interrompus des deux côtés de la rue, pistes cyclables, abris d'arrêt d'autobus, sièges, éclairage et signalisation) rendent la marche, le cyclisme et le transport en commun sûrs et faciles. Le paysage le long de l'axe principal du campus est varié, car il intègre de nouvelles plantations tout en célébrant les paysages naturels.





PERSPECTIVE DE LA RUE (INDIQUÉE CI-DESSUS).



ILLUSTRATIUON CONCEPTUELLE : L'AXE PRINCIPAL DU CAMPUS.







AIL SUD. PORTAIL PRINCI

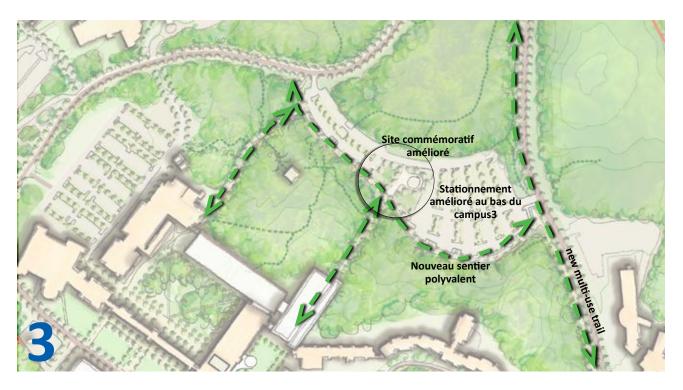
AMÉLIORER L'ACCÈS ET LES PORTAILS DU CAMPUS

Créer des portails propres à donner le sentiment d'arriver sur le campus de Sudbury, et améliorer l'accès au campus par les transports en commun, à pied, en vélo et en voiture.

Les points d'accès importants pour les piétons, les cyclistes et les véhicules s'appellent des « portails » afin de donner le sentiment d'arriver sur le campus. Ils comportent des panneaux de signalisation, de l'éclairage et de l'aménagement paysager.

Les principaux portails sont le chemin Université, qui commence au chemin du lac Ramsey, et le chemin Voyageur qui commence au chemin South Bay. Un nouveau portail pour les cyclistes relie le chemin du lac Ramsey au chemin Université. De plus, le sentier conduisant au chemin Loach est amélioré pour offrir un point d'accès sûr pour les piétons et les cyclistes.

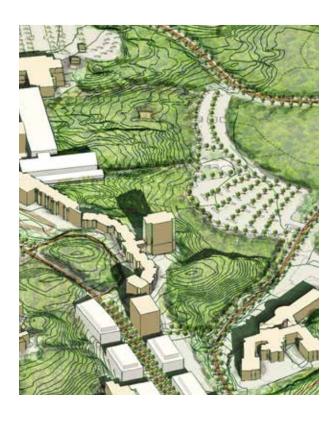
L'accès et la circulation sont également plus faciles lorsqu'un grand nombre de visiteurs arrivent sur le campus. Des zones de débarquement, de stationnement d'autobus et d'autres installations de stationnement sont utiles pour les grands événements, et une entrée secondaire des véhicules au chemin South Bay constitue un deuxième point d'accès et de sortie lors des grands événements (en particulier, ceux qui ont lieu dans les installations sportives du campus).

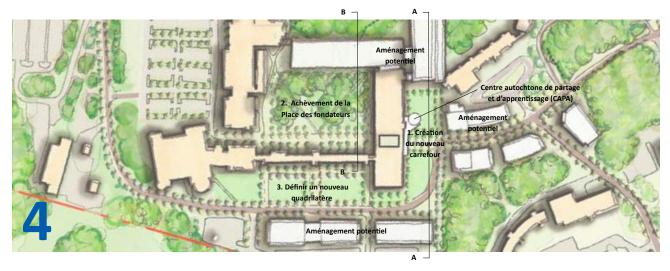


AMÉLIORER LE PARC DE STATIONNEMENT AU BAS DU CAMPUS

Améliorer les liaisons piétonnières vers le bas du campus ainsi que l'apparence et la fonction du terrain.

Les sentiers piétonniers qui relient le bas du campus au secteur des facultés de gestion, des humanités, des sciences sociales, de génie et des sciences sont améliorés, tout comme les liaisons entre le stationnement du bas du campus et le sentier polyvalent le long du chemin South Bay, peut-être avec un nouveau sentier piétonnier en bordure du stationnement. Sur le terrain, les liaisons avec le site commémoratif sont améliorées, et la circulation des véhicules est reconfigurée pour réduire les conflits avec ce site. En ce qui concerne le terrain de stationnement, l'aménagement général est amélioré, et un aménagement paysager en améliore l'apparence et en masque partiellement la grande superficie. Le terrain du bas du campus est aussi conçu pour faciliter le drainage des eaux pluviales et les gérer au moyen de rigoles de drainage biologique.





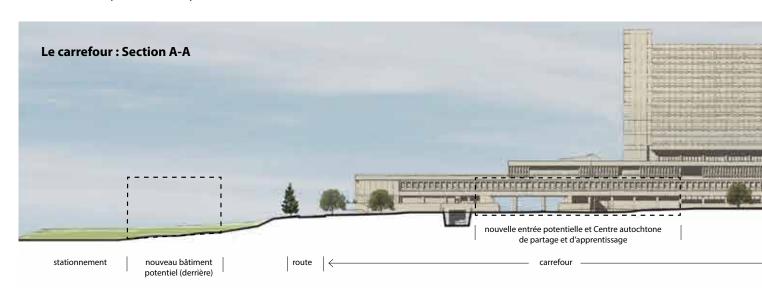
AMÉNAGER LE SECTEUR DES FACULTÉS DE GESTION, DES HUMANITÉS, DES SCIENCES SOCIALES, DE GÉNIE ET DES SCIENCES

Achever les quadrilatères tout en célébrant le paysage naturel et établir un nouveau carrefour communautaire sur le campus.

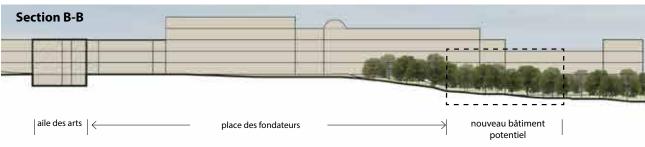
À mesure que l'Université grandit, l'activité s'intensifie dans et autour de ce secteur, et les endroits communs deviennent plus précieux. De nouveaux édifices dans ce secteur complètent le quadrilatère des arts et des sciences et définissent de nouveaux lieux de rassemblement. La hauteur et la masse des nouveaux édifices sont proportionnées pour renforcer le caractère et la fonction des quadrilatères et des carrefours communautaires ainsi que pour réduire les ombres et l'effet potentiel du vent.

Ce secteur comporte trois espaces ouverts:

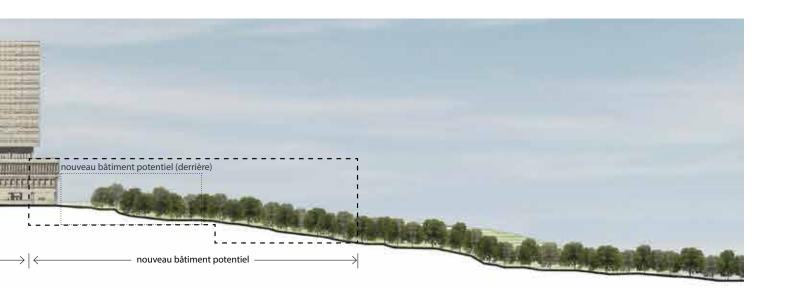
1. Le carrefour communautaire: un nouveau lieu adjacent aux résidences, là où le chemin Université longe l'édifice R.D.-Parker. Cet endroit est un noyau important pour le déplacement des piétons sur le campus, car l'activité provenant de ce secteur, du terrain de stationnement du bas du campus, de la rue des étudiants et de l'axe du campus y aboutit. Le nouveau carrefour communautaire intègre un espace ouvert, une forme construite et les déplacements dans le but de créer sur le campus un centre vibrant axé sur les étudiants.







- 2. La Place des fondateurs: le quadrilatère actuel est maintenant terminé, entièrement entouré et défini par des bâtiments d'enseignement. Il célèbre son aménagement naturel (arbres, pentes et affleurements rocheux) qui le caractérise également.
- 3. Le nouveau quadrilatère: la pelouse devant l'édifice des arts est entretenue et constitue le nouveau quadrilatère. C'est un point d'entrée frontal dans ce secteur et le premier lieu que voient les personnes qui arrivent sur le campus par le chemin Université.



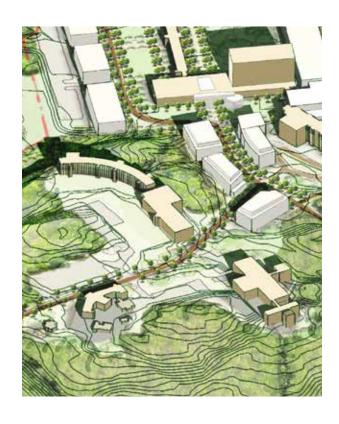


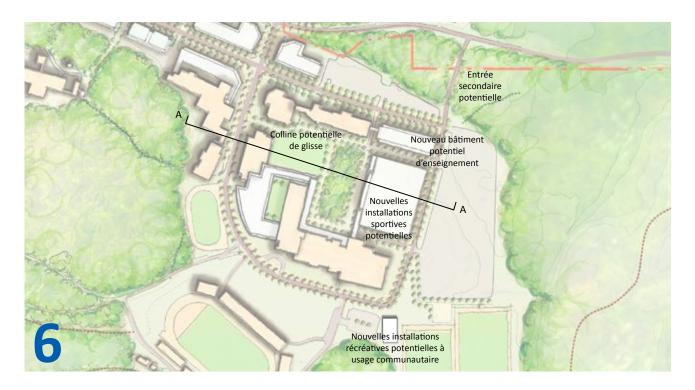
RAFFERMIR LES LIENS AVEC LES UNIVERSITÉS FÉDÉRÉES

Raffermir les liens avec les universités fédérées en améliorant l'éclairage, l'aménagement paysager et le design.

Les sentiers piétonniers qui relient l'Université Laurentienne, l'Université Huntington, l'Université Thorneloe et l'Université de Sudbury sont mieux signalisés, éclairés et entretenus, y compris déneigés pour pouvoir les utiliser toute l'année. Ils sont aussi aménagés pour souligner la relation importante entre l'Université Laurentienne et les universités fédérées.

Au fil des nouveaux développements du côté sud du chemin Université, ils sont conçus et situés pour améliorer les liaisons existantes et permettre de créer de nouveaux sentiers et liaisons entre la Laurentienne et les universités fédérées.





MODERNISER ET RENFORCER LE SECTEUR DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Moderniser et renforcer le secteur des sciences de la santé au moyen de liaisons et de synergies, et y créer un nouveau quadrilatère central.

L'extrémité sud-est du campus bâti continue d'évoluer pour devenir un secteur repérable et cohérent qui met l'accent sur les usages synergiques pédagogiques et récréatifs liés à la santé, au bien-être et aux sports. Les nouvelles activités se déroulent stratégiquement à proximité des installations actuelles, ce qui optimise les possibilités de synergie.

Les nouveaux bâtiments d'enseignement et les installations sportives sont disposés pour renforcer et améliorer les liaisons piétonnières entre les édifices et entre les installations sportives intérieures et extérieures. L'aménagement encadre un nouveau quadrilatère (un lieu qui conserve son caractère accidenté tout en constituant un lien entre les édifices, les lieux de regroupement et de réflexion et les possibilités d'apprentissage en plein air).







ILLUSTRATION DU PAYSAGE DE RUE DE L'AXE PRINCIPAL DU CAMPUS.

4.3 CADRE DES ESPACES OUVERTS

Les paysages et les espaces déterminent la qualité et le caractère du campus ainsi que l'expérience universitaire.

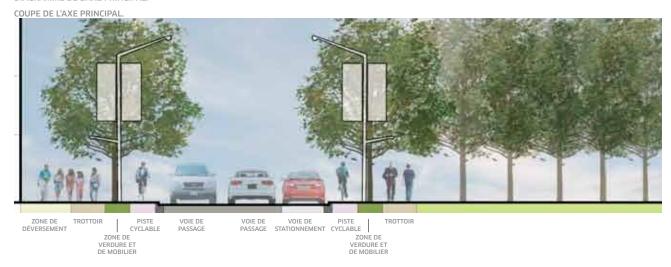
Le cadre des espaces ouverts guide le développement du campus afin que les paysages et les espaces ouverts nouveaux et rénovés constituent un réseau logique qui délimite les nouveaux développements. Il fournit les lignes directrices des diverses composantes qui forment le réseau d'espaces ouverts.

4.3.1 Structure des espaces ouverts

Le plan expose la structure des espaces ouverts où la rue Université devient l'axe principal du campus, c.-à-d. un beau couloir multimodal animé qui relie toutes les parties du campus. Les espaces ouverts actuels sont améliorés et les nouveaux quadrilatères et carrefours communautaires sont établis officiellement à l'une ou l'autre des extrémités du campus. La caractéristique marquante du campus demeure son cadre naturel (le contexte nord-ontarien de lacs, arbres et affleurements rocheux). Ce contexte naturel est célébré dans les espaces ouverts du campus, et les sentiers et zones de conservation du campus sont traités comme une ressource vitale pour l'apprentissage et les loisirs et sont plus accessibles.



DIAGRAMME DE L'AXE PRINCIPAL



4.3.2 Lignes directrices du cadre des espaces ouverts

Paysage de rue:

- Les rues du campus devraient assurer la liaison avec l'environnement public en reliant les espaces et les lieux du campus.
- Les édifices devraient être disposés et les façades conçues pour constituer des liens avec les rues du campus, car ils apportent de l'animation et de la vitalité toute l'année à l'environnement public.
- Le paysage de rue devrait permettre d'accueillir un éventail d'usagers avec une infrastructure pour les cyclistes et des trottoirs ininterrompus.
- La signalisation sur l'asphalte et la conception des intersections devraient montrer clairement que les piétons sont prioritaires sur les rues du campus.

- Selon le contexte, le paysage de rue est défini par les édifices, la verdure et le paysage naturel.
- Pour des raisons de sécurité, les rues devraient être bien éclairées, surtout en hiver, quand les jours sont courts.
- L'éclairage devrait illuminer suffisamment la voie et les trottoirs, et être conçu de manière à réduire la pollution par la lumière.
- Les rues et les trottoirs du campus devraient être conçus pour faciliter le déneigement en hiver.



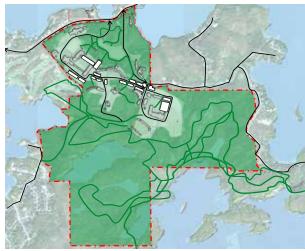
NOUVEAU CARREFOUR COMMUNAUTAIRE PROPOSÉ.



ILLUSTRATION D'UN ESPACE OUVERT COMMUN

Carrefours communautaires et quadrilatères du campus:

- Les nouveaux édifices à proximité des espaces ouverts devraient être situés et conçus pour définir les nouveaux espaces ouverts et mis à une échelle qui donne une impression agréable d'enveloppe.
- Les nouveaux quadrilatères des secteurs des arts, du génie et des sciences et de la santé, du bien-être et des sports devraient offrir divers espaces ouverts ayant leurs propres dimensions et caractères.
- Les quadrilatères et les carrefours communautaires sont des destinations ouvertes axées sur la communauté et devraient être conçus et entretenus pour permettre toute une gamme d'utilisations.
- Les façades à l'intérieur des quadrilatères devraient laisser passer la lumière naturelle et assurer le lien entre l'intérieur et l'extérieur des édifices.
- Les quadrilatères et les carrefours se veulent des salles extérieures et devraient être conçus et entretenus comme des lieux de séjour plutôt que de passage.



SENTIERS RÉGIONAUX ET PATRIMOINE NATUREL ACTUELS



SENTIERS RÉGIONAUX (Source : Université Laurentienne©.)

Sentiers et zones naturelles traditionnelles:

- Le cadre naturel devrait demeurer une caractéristique clé du campus de Sudbury et demeurer propice à une série d'utilisations récréatives et pédagogiques.
- Les sentiers de ski, piétonniers et de randonnée pédestre devraient demeurer une partie vitale de la vie sur le campus et être protégés à titre de commodités pour la communauté universitaire et la population sudburoise.
- Il faudrait améliorer l'éclairage, la signalisation, le nivellement et les lignes de visibilité des sentiers actuels.
- Il faudrait ajouter des sentiers et des liens au réseau piétonnier du campus quand les occasions se présentent.
- L'organisation du réseau d'espaces ouverts devrait faciliter l'utilisation des sentiers par les résidents du campus.



STRUCTURE DE STATIONNEMENT À USAGE MIXTE.



RIGOLES DE DRAINAGE BIOLOGIQUE DU RUISSELLEMENT VENANT DU STATIONNEMENT.

Stationnement

- Il faudrait réduire l'impact visuel des stationnements avec de l'aménagement paysager, des plantations et le revêtement de surface.
- Afin d'optimiser la sécurité et de réduire le crime, les terrains de stationnement devraient être bien éclairés, et tout aménagement paysager devrait laisser une ligne de visibilité à l'intérieur et à l'extérieur des terrains. Pour réduire la pollution du ciel de nuit et de l'écologie environnante, l'éclairage ne devrait pas déborder du périmètre du stationnement.



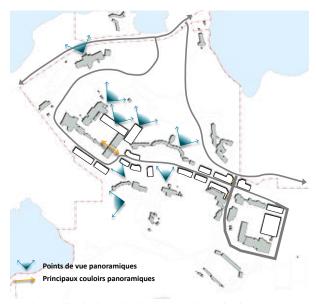
AMÉNAGEMENT PAYSAGER RÉSISTANT.



ARBRES ET PLANTATIONS POUR TOUTES LES SAISONS.

Aménagement paysager

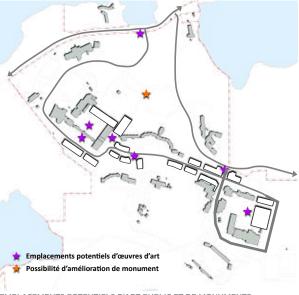
- Il faudrait planter des arbres et de la verdure appropriés pour le nord de l'Ontario et le climat local afin d'encourager une approche écologique de l'aménagement paysager sur le campus.
- L'aménagement paysager devrait être conçu et les plantations choisies de manière à réduire ou éliminer la nécessité d'irriguer.
- À bien des endroits du campus (le long de parties de l'axe principal du campus et dans les quadrilatères), l'aménagement paysager devrait privilégier la conservation et la célébration du milieu naturel.



PRINCIPAUX COULOIRS ET POINTS DE VUE PANORAMIQUES.



VUE SUR LE LAC NEPAHWIN DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE.



EMPLACEMENTS POTENTIELS D'ART PUBLIC ET DE MONUMENTS.



CEUVRE D'ART SUR LE CAMPUS. (Source: EcoEng_ML_ copy_right_shannonmcgrath_XL0L1907)

Perspectives et panoramas

 Plusieurs endroits du campus offrent une vue mémorable sur les lacs environnants et sur le centre-ville de Sudbury. Il faudrait protéger et améliorer l'accès à ces endroits.

L'art dans les lieux publics

- L'art dans les lieux publics peut permettre de s'orienter et de trouver son chemin facilement; il met de la vie, ajoute un intérêt visuel et peut contribuer à donner une identité unique à un lieu.
- Il faudrait déterminer l'emplacement des œuvres d'art et au besoin les intégrer dans les espaces ouverts du campus.
- Si possible, il faudrait donner à l'art une fonction utile, comme un banc, pour encourager les activités et interactions dans les espaces ouverts.
- L'art dans les lieux publics devrait cadrer avec l'architecture et la nature environnantes.



ILLUSTRATION DE L'AXE PRINCIPAL DU CAMPUS ET DE L'AMÉNAGEMENT POTENTIEL EN FACE DU CARREFOUR COMMUNAUTAIRE.

4.4 CADRE DE LA FORME CONSTRUITE

Le cadre des formes construites établit une structure qui fait que les édifices contribuent à l'évolution du campus et des secteurs dans une mesure supérieure à la somme de leurs parties. Il met l'accent sur l'orientation des façades vers les rues et lieux du campus, sur l'évolution de l'axe principal du campus qui relie les secteurs, et sur un concept hautement performant des édifices du campus.

4.4.1 Structure des formes construites

La structure des formes construites permet aux nouveaux édifices d'établir et de renforcer une identité visuelle cohérente et un environnement harmonieux et attrayant sur le campus. Les nouveaux édifices occupent un emplacement stratégique afin de compléter ou de définir de nouveaux quadrilatères et espaces ouverts ou d'animer l'axe principal du campus. Dans tous les cas, l'attention à l'orientation, à la masse, à la hauteur et à la façade des nouveaux édifices est essentielle pour créer des lieux sûrs, attrayants et confortables appropriés à divers usages.

Voici les points à prendre en considération dans l'aménagement de formes construites:



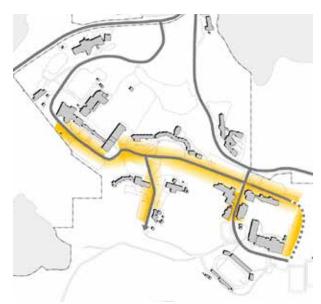


BRUNEL UNIVERSITY. (Source: flickr.)

4.4.2 Lignes directrices pour les formes construites

Formes construites au niveau du sol:

- Les entrées devraient être accessibles, nombreuses et situées de façon à améliorer les liaisons internes et externes.
- Il faudrait promouvoir la sécurité grâce à l'éclairage, à la transparence et à la vidéosurveillance sur le campus.
- Il faudrait utiliser des matériaux haut de gamme dans l'interface entre l'intérieur et l'extérieur.

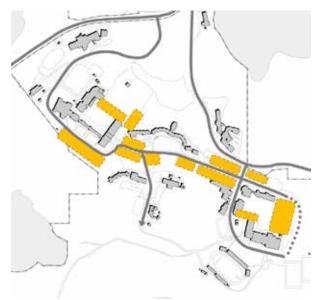


FAÇACES D'ÉDIFICES POTENTIELS.



Façades:

- Les nouveaux édifices et les annexes devraient être soigneusement situés afin de définir et de renforcer la structure des espaces ouverts.
- Des façades accueillantes à dimensions humaines devraient encadrer et animer les rues et les espaces ouverts.
- Les façades, surtout le long de l'axe principal, devraient être transparentes, animées et axées sur les piétons.
- Les façades devraient être faites de matériaux haut de gamme qui ont rapport avec le contexte actuel naturel et construit



LIEUX POTENTIELS D'AMÉNAGEMENT.

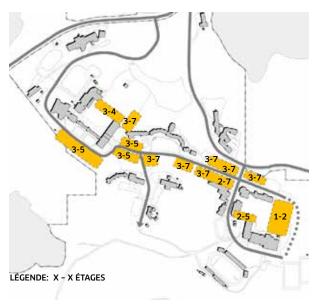


(Source : Université Laurentienne©.)

Sites à aménager:

Les aménagements devraient:

- Compléter les quadrilatères et les nouveaux espaces ouverts (p. ex. le quadrilatère des arts et des sciences).
- Renforcer l'interface entre les formes construites et les environnements publics.
- Créer des façades qui appuient l'émergence de l'axe principal du campus.
- Protéger et célébrer les principales perspectives, les caractéristiques naturelles et le paysage traditionnel



HAUTEURS RECOMMANDÉES DES FORMES CONSTRUITES.



Hauteur et masse des formes construites:

- Les futurs aménagements devraient s'aligner sur la hauteur générale de quatre étages sur le campus en respectant la proéminence de l'édifice R.D.-Parker et des universités fédérées.
- Quand des édifices administratifs ont plus de quatre étages, les étages supplémentaires devraient être en retrait afin de donner l'impression d'un podium.
- Il faudrait examiner individuellement la possibilité d'ajouter des étages aux édifices actuels en tenant compte de leur caractère actuel
- Autour des quadrilatères, la hauteur et la masse des formes devraient concorder avec le caractère de l'espace et animer le rez-de-chaussée.





ENVIRONNEMENT CONSTRUIT DU CAMPUS

Matériaux de construction

Le choix des matériaux de construction extérieurs influence directement les opinions sur la qualité et le caractère de l'environnement construit du campus. Par conséquent, les nouveaux édifices devraient être:

- Revêtus de matériaux de grande qualité durables et beaux; par exemple : brique, pierre, pierre synthétique, bois et mur-rideau transparent. Il faudrait éviter les matériaux de mauvaise qualité comme le stucco, l'EIFS, le revêtement en vinyle.
- Conçus pour cadrer avec le caractère actuel ou en émergence de l'environnement construit du campus.
- Construits avec des matériaux locaux ou écologiques dans la mesure du possible; par exemple, des produits du bois homologués par le Forest Stewardship Council.





ÉTUDE D'OMBRE DANS LE PLAN CONCEPTUEL DU PDC : 20 MARS, 9 H.

Lumière, ombre et vent

Les édifices qui optimisent la pénétration de la lumière et adoucissent les courants d'air créent des zones confortables et invitantes toute l'année. C'est pourquoi, les nouveaux édifices devraient être:

- orientés et regroupés pour diminuer l'effet du vent sur les lieux publics adjacents.
- conçus pour réduire l'ombre sur les édifices ou lieux publics adjacents.
- orientés pour optimiser au besoin l'effet du soleil dans l'édifice.



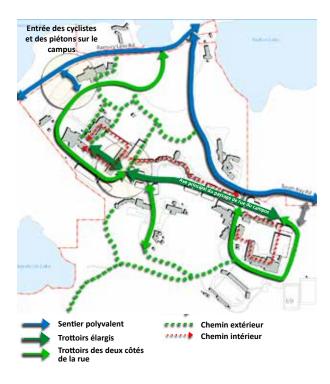
ILLUSTRATION DE L'AXE PRINCIPAL DU CAMPUS.

CADRE DES DÉPLACEMENTS 4.5

Le cadre des déplacements guide l'infrastructure du transport et le réseau de déplacement sur le campus afin d'encourager l'évolution d'un campus accessible, convivial pour les piétons, beau et écologique. Ses lignes directrices donnent la priorité au transport actif et à l'accès pratique par les transports en commun tout en facilitant la circulation des automobiles et des véhicules de service.

Structure de déplacement

- Encourager les modes de déplacement écologiques et non motorisés, surtout à pied, en vélo et par le transport en commun, et leur donner la priorité.
- Élaborer un réseau de transport intégré qui facilite la circulation sur le campus et peut accommoder tous les modes de déplacement en toute sécurité.
- Considérer l'infrastructure des déplacements comme une partie intégrante d'un campus paysagé qui se veut un lieu attrayant d'étude, de travail et de vie.
- Gérer les déplacements efficaces des biens et des services à l'intérieur, autour et au travers du campus.
- Considérer les rues et les places non seulement comme des lieux de passage, mais aussi comme d'importants lieux publics.



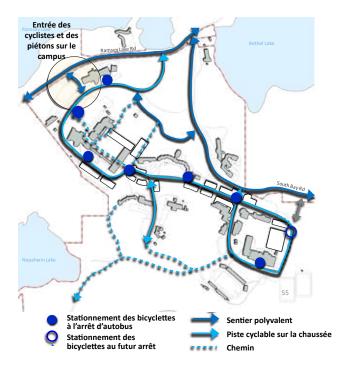


- Concevoir un réseau piétonnier continu et invitant qui relie les espaces ouverts, les édifices et les installations du campus par des trottoirs, des sentiers et des liens intérieurs:
 - Faciliter les déplacements actuels des piétons avec des trottoirs et des chemins entre les édifices et les terrains de stationnement.
 - Prolonger les trottoirs pour améliorer les liaisons.
 - Installer des trottoirs des deux côtés de chaque route, surtout quand il y a une infrastructure pour les piétons, comme des escaliers.
- Installer un éclairage standard suffisant, du mobilier urbain et des téléphones d'urgence afin de créer un environnement pédestre accueillant et sûr le long des rues du campus.
- Améliorer les liaisons piétonnières avec le bas du campus, les universités fédérées et le point d'accès du chemin Loach.
- Veiller à ce que les trottoirs soient bien entretenus.
- Évaluer la faisabilité technique d'emprunter des sentiers non désignés qui sont couramment utilisés et de créer des sentiers polyvalents le plus près possible des lignes souhaitables.





- Élargir les trottoirs qui ont moins d'un mètre et demi de largeur, en tenant compte des dimensions recommandées sans obstruction.
 Ces dimensions devraient être augmentées dans les endroits où il y a beaucoup de piétons:
 - 1,8 m permettent à deux piétons de se croiser.
 - 2 m permettent à une personne en fauteuil roulant de croiser un piéton.
 - 2,4 m permettent à deux fauteuils roulants de se croiser.
- Par exemple, sur le côté sud du chemin Université:
 - Élargir la zone d'éclaboussure,
 actuellement appropriée uniquement
 pour l'entreposage de la neige, et
 l'asphalter pour la transformer en trottoir.
 - Si la chaussée n'est pas assez large pour construire un trottoir qui empiéterait dessus, la courbe du côté nord peut être réalignée pour récupérer la largeur perdue.
 - Déplacer les lampadaires et d'autres obstructions qui réduiraient la largeur utilisable par les piétons.
- Inclure des liens piétonniers et des améliorations des trottoirs dans la réfection des terrains de stationnement.

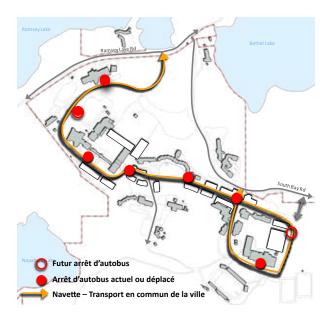




Cyclisme: Un campus en réseau

- Améliorer l'accès au campus et les déplacements en bicyclette:
 - Accès par la piste cyclable du chemin du lac Ramsey, le sentier du chemin Loach et le sentier polyvalent du chemin South Bay.
 - Nouvelle entrée pour les cyclistes par le chemin du lac Ramsey.
 - Sur le campus, les déplacements en vélo s'effectuent en toute sécurité sur une piste cyclable le long du chemin Université.
- Encourager le vélo comme mode de transport jusqu'au campus et sur le campus.
- Développer le réseau cyclable avec des installations pour les cyclistes appropriées au contexte.
- Entretenir et élargir le réseau de sentiers polyvalents.
- Prévoir des douches et des vestiaires pour les personnes qui viennent de loin sur le campus.
- Disposer des supports à vélo aux entrées des édifices et à d'autres endroits pratiques sur le campus.
- Les supports à vélo devraient être abrités, soit par le toit de l'installation de stationnement des vélos soit par un élément d'édifice en saillie.

- Les stationnements pour vélos devraient être facilement accessibles à partir des surfaces asphaltées et orientés pour en optimiser l'utilisation.
- Marquer les bicyclettes qui semblent abandonnées et les enlever quand elles sont encore là au bout d'une période indiquée.
- Fournir un stationnement sécurisé (comme des garages à vélos fermés ou des salles d'entreposage dotées de supports à vélo sécurisés et de portes) afin que les étudiants n'aient pas besoin d'entreposer leurs vélos dans leurs chambres.
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de débris, de neige ou de glace, d'eau et de végétation dans les installations pour bicyclettes, et que les surfaces et la signalisation soient bien entretenues.
- Augmenter la capacité de stationnement de vélos afin de gérer la demande supplémentaire découlant de l'amélioration du réseau cyclable et des installations à l'arrivée



Transport en commun:

- Conserver et élargir le service pour offrir des correspondances pratiques avec des destinations clés hors campus toute la journée et en soirée.
- Concevoir des arrêts et des installations de transport en commun situés à proximité des destinations clés du campus pour assurer le confort des passagers.
- Chercher des moyens d'intensifier l'utilisation du transport en commun par les employés et les visiteurs de l'Université.
- Installer des commodités à tous les arrêts d'autobus, comme des abris, des bancs et des renseignements sur les destinations et les horaires.
- Améliorer la desserte des quartiers étudiants avec des autobus directs afin de réduire le nombre de passagers qui doivent prendre une correspondance à la station d'autobus du centre-ville.
- Veiller à ce que les déplacements des piétons puissent se faire sur des trottoirs dans le voisinage des arrêts d'autobus.
- Élargir la voie et améliorer la géométrie des intersections au besoin afin de faciliter la circulation des autobus.
- Coordonner la fourniture d'installations pour bicyclettes et l'emplacement des arrêts d'autobus.



(Source : Université Laurentienne©.)

Accès et portails:

- Veiller à ce que toutes les zones, y compris celles réservées aux piétons et aux cyclistes soient accessibles aux véhicules d'urgence.
- Appliquer des normes élevées d'entretien pendant l'hiver afin d'assurer l'accès toute l'année.
- Appliquer la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.
- Normaliser la signalisation sur la chaussée; par exemple, à l'intersection des chemins Université et Voyageur où les passages pour piétons hachurés ne sont pas conformes à l'Ontario Traffic Manual.

Stationnement:

Généralités:

- Continuer de moderniser le système de contrôle du stationnement et de gestion des données.
- Répartir les cours également pendant la semaine afin de faciliter la gestion de la demande de stationnement.
- Améliorer la signalisation pour aider les chauffeurs à trouver les places disponibles.
- Prévoir des places pour autobus en quantité suffisante et de taille appropriée près des installations sportives afin d'encourager les équipes et les spectateurs à prendre l'autobus et de réduire ainsi la demande de stationnement de voitures pendant les événements.



TERRAINS DE STATIONNEMENT ACTUELS ET PROPOSÉS.



STRUCTURE DE STATIONNEMENT.

Stationnement à ciel ouvert:

- Il ne devrait pas y avoir de stationnement en surface pour les occupants des édifices entre les édifices et les rues du campus.
- Il faudrait réduire la vue sur les stationnements avec de l'aménagement paysager, des plantations et le revêtement de la surface.
- Afin d'optimiser la sécurité et de réduire le crime, les terrains de stationnement devraient être bien éclairés et tout aménagement paysager devrait laisser une ligne de visibilité à l'intérieur et à l'extérieur.
- Pour réduire la pollution du ciel de nuit et de l'écologie environnante, l'éclairage ne devrait pas déborder du périmètre du stationnement.
- Asphalter tous les accès aux terrains de stationnement et aménager des trottoirs ou des sentiers pour séparer les véhicules et les piétons.

Garages de stationnement:

- Veiller à ce que les édifices adjacents aient une échelle, une hauteur et une configuration semblables.
- Utiliser des matériaux haut de gamme qui s'harmonisent avec les autres édifices.
- Si possible, entourer les structures de stationnement par des installations actives,

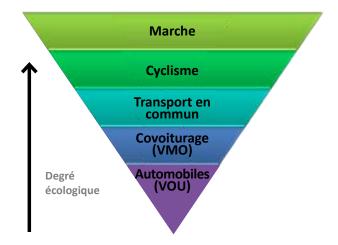
- surtout au rez-de-chaussée où les structures de stationnement peuvent avoir des liens avec les rues.
- Envisager de décorer avec une œuvre artistique la façade des stationnements structurés qui donnent sur des rues ou des lieux publics.
- Intégrer la façade de la structure de stationnement dans le concept du paysage de rue, avec une articulation, des fenêtres, des matériaux haut de gamme et des utilisations actives.
- Situer l'accès des véhicules aux installations de stationnement structurées de manière à réduire l'effet sur les paysages de rue principaux et les piétons.

Chargement et services:

- Les services devraient se trouver à l'arrière des édifices, dans des zones non publiques. Si cela n'est pas possible, il faudrait les masquer:
 - Situer les zones de livraison et le ramassage des poubelles loin des paysages de rue, des espaces ouverts et des lieux piétonniers.
 - Masquer les zones de chargement et d'entreposage en utilisant la masse construite, des murs indépendants et de l'aménagement paysager.
 - Masquer les grands réceptacles extérieurs à déchets en utilisant des écrans solides



DIAGRAMME DE LA GESTION DE LA DEMANDE DE TRANSPORT.



- compatibles avec les matériaux et la couleur de la structure principale.
- Installer le matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation loin des rues publiques et des espaces ouverts.
- L'emplacement des services ne devrait pas créer de situation où les camions entravent la circulation des piétons.
- Assurer la coordination avec les universités fédérées ainsi qu'avec les locataires des magasins de détail afin de créer des synergies qui faciliteront les services et le chargement.

Gestion de la demande de transport (GDT)

- Utiliser des outils de gestion de la demande de transport afin de fournir des options pour venir sur le campus.
- Mettre en œuvre des stratégies pour réduire l'utilisation de véhicules et augmenter la proportion des déplacements effectués par les transports en commun, à pied et en vélo.
- Créer davantage de possibilités de déplacements internes et améliorer les liens régionaux.
- Établir un réseau attrayant, sûr et bien relié pour les piétons et les cyclistes.
- Envisager d'augmenter le tarif du stationnement pour couvrir les rénovations.

- Lancer un programme d'éducation et d'intervention. Un coordonnateur de la GDT serait utile pour cela et pourrait conseiller des options aux étudiants.
- Promouvoir les avantages de la GDT, notamment:
 - Réduction de la congestion et de la pollution, avec les bienfaits connexes pour l'environnement et la santé de la communauté universitaire.
 - Solutions de rechange économiques, rapides, pratiques et écologiques à l'utilisation de véhicules.
- Envisager d'élargir le programme de « U-Pass » pour inclure les étudiants à temps partiel et des cycles supérieurs, ainsi que le personnel et d'autres personnes de l'université.
- Élargir la portée du programme de jumelage de chauffeurs et de passagers (Ride Board) pour inclure des arrangements locaux. Envisager d'incorporer le système dans l'intranet de l'université.

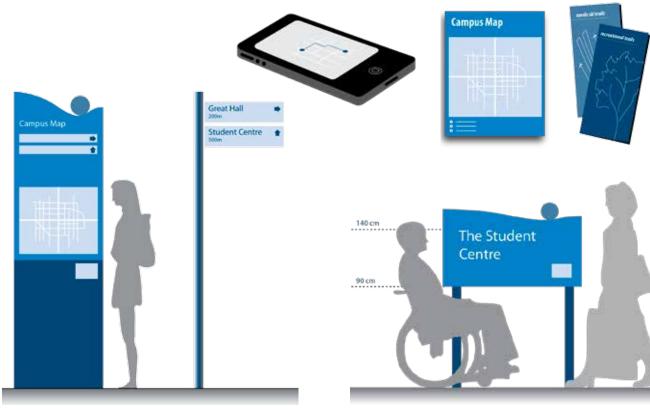


4.6 CADRE DE L'INFRASTRUCTURE

Le cadre de l'infrastructure appuie la réfection et l'expansion de l'infrastructure physique afin d'améliorer l'efficacité énergétique, de réduire l'utilisation et l'écoulement des eaux de ruissellement, de mieux trouver son chemin, et d'améliorer la sécurité et l'éclairage.

4.6.1 Gestion des eaux de ruissellement

- Il faudrait s'efforcer de réduire la consommation d'eau dans les nouveaux édifices (demande en eau potable) et les concevoir pour recueillir, utiliser puis restaurer toute l'eau nécessaire.
- Il faudrait concevoir les nouveaux édifices de manière à réduire l'incidence des eaux de ruissellement, ce qui peut inclure des systèmes de récupération et de recyclage de l'eau de pluie.
- Il faudrait instaurer des stratégies de gestion des eaux de ruissellement, y compris augmenter les surfaces perméables, et des techniques de collecte, de filtrage et de recyclage de l'eau.



SIGNALISATION ET OUTILS D'ORIENTATION.

4.6.2 Signalisation et orientation

Sur un campus bien conçu, les panneaux de signalisation et les plans sont peu nécessaires pour trouver son chemin. Ce plan expose plusieurs stratégies de conception qui appuient une approche intuitive pour trouver son chemin sur le campus. Par exemple:

- Organiser et regrouper les futurs aménagements et espaces ouverts le long de l'axe principal multimodal du campus.
- Offrir des couloirs dégagés encadrés par des paysages de rue et des façades d'édifices.
- Améliorer et relier le réseau de sentiers et de pistes à des destinations clés et aux entrées du campus.
- Créer des espaces ouverts distincts et marquants, comme le carrefour communautaire.
- Adopter une approche organisée et distincte de l'aménagement paysager pour définir les lieux et les utilisations, comme des plantations dans les rues.

 Encourager la conception d'édifices qui situe les déplacements internes des piétons face à des espaces ouverts adjacents et les anime.

En plus de ces techniques de conception intuitive, l'Université Laurentienne devrait lancer une stratégie complète incluant des panneaux de signalisation, des plans, des médias numériques, des normes d'accessibilité et d'autres outils pour que les gens puissent trouver un chemin sûr et pratique.

La stratégie devrait inclure une cartographie qui représente la qualité et l'identité de l'environnement du campus. Les cartes devraient comporter des liens avec le site Web du campus et y être accessibles. Le site Web devrait identifier les édifices, les rues et les espaces ouverts en indiquant des détails supplémentaires au besoin.

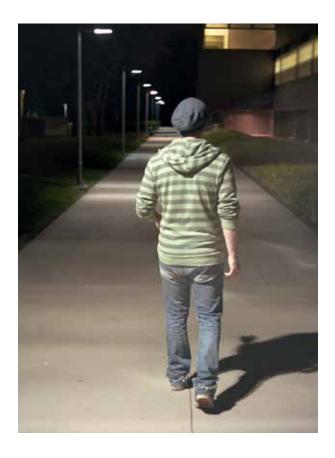




PHOTO SOURCE:



4.6.3 Éclairage et sécurité

Sécurité

Le Plan directeur du campus appuie des mesures qui créent un environnement où les étudiants et les autres membres de la communauté universitaire se sentent en sécurité toute la journée et partout. Par exemple:

- Situer et orienter les nouveaux édifices et fournir des lignes directrices qu'ils constituent des « yeux sur le campus » et facilitent ainsi la surveillance non officielle des zones publiques et des couloirs de déplacement.
- Recommander un aménagement paysager qui assure une grande visibilité sur le campus.
- Appliquer les principes de la prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM) dans les espaces ouverts afin d'assurer un degré élevé de sécurité dans les lieux publics.
- Encourager les programmes d'accompagnement à pied sur le campus, l'installation de postes d'appel d'urgence et d'autres programmes de sécurité des

étudiants en dehors des heures de pointe et dans les zones isolées du campus.

Éclairage

L'éclairage efficace appuie la sécurité dans l'environnement du campus tout en réduisant les retombées sur les écosystèmes environnants. L'éclairage est spécialement important dans les zones du campus qui sont loin de la route centrale très fréquentée du campus, ou dans le vaste réseau de sentiers. Même s'il n'est pas nécessaire d'éclairer toutes les zones du campus, il faudrait suivre les recommandations suivantes pour installer ou améliorer l'éclairage:

- À l'extérieur des bâtiments
- Aux entrées principales de tous les édifices
- Dans tous les couloirs principaux de déplacement (routes, trottoirs, chemins dans les espaces ouverts, sentiers principaux du campus)
- Dans tous les terrains de stationnement.



4.7 ÉCOLOGIE

En planifiant et concevant soigneusement les édifices et l'infrastructure de son campus, une université peut réduire grandement son impact sur l'environnement tout en constituant un laboratoire vivant pour l'avancement et l'éducation en écologie.

L'Université Laurentienne est pour une approche écologique de la croissance et de l'amélioration de son campus. Cette approche inclut plusieurs objectifs et initiatives décrits en détail dans ce document et également mis en évidence ci-dessous. Il faudrait coordonner et mettre à jour ces recommandations régulièrement afin de les aligner sur les travaux du Comité de l'écologie, sur le plan stratégique et sur d'autres éléments du cadre politique de l'Université.

Recommandations:

- Concevoir de nouveaux édifices qui résistent aux éléments et, si possible, produisent leur propre énergie.
- Concevoir si possible les nouveaux édifices dans l'esprit du LEED.
- Instaurer des stratégies de gestion des eaux pluviales pour toutes les routes et tous les terrains de stationnement du campus, y compris augmenter le nombre de surfaces perméables, et des techniques de collecte, de filtrage et de recyclage.
- Intégrer de la végétation et des matières locales dans l'aménagement paysager, les paysages de rue et les lieux publics.





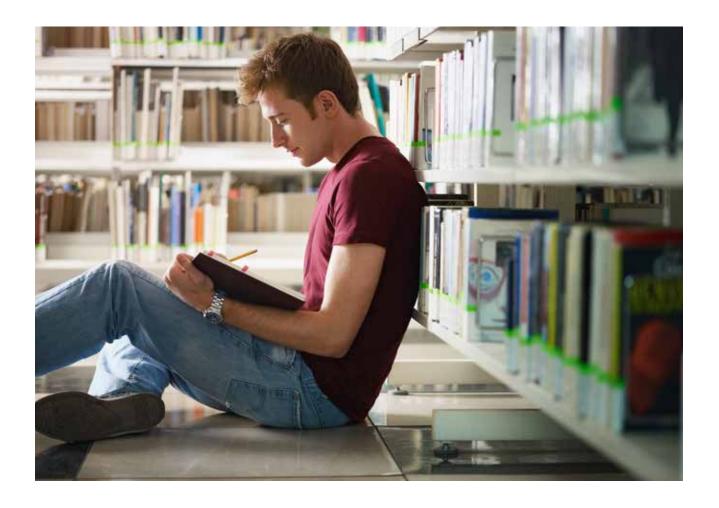




(Source : Université Laurentienne©.)

- Continuer à augmenter le couvert forestier afin de réduire l'effet d'îlot thermique urbain.
- Orienter les nouveaux édifices de manière à optimiser l'effet solaire.
- Instaurer des stratégies de gestion de la demande de transport.
- Promouvoir la planification et l'entretien paysagers novateurs, par exemple avec de la verdure à faible entretien dans les rues ou des espèces qui absorbent l'eau de ruissellement.
- Préparer un plan écologique qui guidera tous les aspects de la planification et de la construction d'un campus vert. Ce plan devrait:
 - Établir des objectifs clairs pour guider la prise de décision de l'Université à court, moyen et long terme.
 - Miser sur l'élan et le travail accompli jusqu'à présent; par exemple, en continuant d'encourager la plantation d'arbres sur le campus.
 - Respecter et si possible dépasser les exigences des lois applicables.
 - Être adapté aux caractéristiques du micro et macro climat du campus de

- Sudbury; par exemple, le coefficient élevé de ruissellement lié au Bouclier canadien.
- Viser des initiatives, des politiques et des programmes qui atteignent plusieurs buts; par exemple des cibles de réduction de la consommation énergétique qui font également baisser les coûts d'exploitation des édifices et de l'infrastructure.
- Faire en sorte que des buts écologiques soient intégrés dans le plan stratégique et le plan d'immobilisations de la Laurentienne, ainsi que dans les politiques et pratiques d'exploitation et de maintenance du campus de Sudbury.
- Établir un processus de mises à jour régulières pour refléter l'évolution des buts, des objectifs, des technologies et des innovations.
- Être coordonné avec la mise en œuvre d'un plan complet de conservation de l'énergie et de gestion de la demande, afin d'optimiser l'utilisation de l'énergie dans tous les édifices du campus et de se conformer aux règlements de la Loi sur l'énergie verte de l'Ontario.



5.0 // MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Le plan directeur du campus se veut un document « vivant » écrit et structuré pour fournir à l'Université un cadre souple de prise de décision, pour saisir des possibilités et répondre à des besoins qui se présentent.



5.1 PLAN DIRECTEUR DU CAMPUS: **UN DOCUMENT VIVANT**

À titre de plan directeur, ce document continuera d'évoluer, tout comme le campus, sans s'éloigner de sa vision.

Certains aspects peuvent évoluer au fil du temps : l'utilisation, la hauteur et l'architecture d'édifices donnés, leur intégration dans l'environnement et la configuration des espaces en plein air.

STRATÉGIE ÉCHELONNÉE 5.2

La stratégie échelonnée se concentre principalement sur deux horizons temporels: le développement à court et moyen terme (prévu sur une période de 5 à 10 ans), et le développement à long terme (plus de 10 ans), pour réaliser la vision conceptuelle du campus de Sudbury.



Développement à court à moven terme (période de 5 à 10 ans):

Pendant cette période, l'Université devrait poursuivre la modernisation et se concentrer sur les rénovations ou l'expansion des édifices, des paysages de rue et des espaces ouverts existants, mais aussi viser la construction d'édifices et d'espaces ouverts afin de tirer parti des possibilités de développement qui se présentent. Si possible, les nouveaux aménagements devraient viser des endroits indiqués dans la vision conceptuelle du plan directeur du campus qui donnent sur la route principale du campus, surtout dans le segment désigné comme l'axe principal du campus.



Développement à long terme (plus de 10 ans):

À long terme, l'Université devrait aménager tous les autres endroits indiqués dans la vision conceptuelle du plan directeur du campus. Étant donné que beaucoup de ces endroits sont des terrains de stationnement en ce moment, l'Université devrait prendre dès maintenant des mesures de gestion de la demande de transport afin de pouvoir réduire plus tard la superficie de stationnement sur le campus.



5.3 POSSIBILITÉS DE PARTENARIATS

Le plan directeur du campus prévoit d'exécuter une partie ou la totalité de certains aspects en partenariat avec d'autres entités. Il peut s'agir d'ententes de location avec de petites entreprises de détail ou de grands partenariats avec des établissements postsecondaires ou d'autres promoteurs pour effectuer la construction ou la maintenance des futurs édifices ou leur occupation. Toutes les possibilités de partenariat sont assujetties à la vision du plan directeur du campus et aux politiques, ainsi qu'à l'approbation du Conseil des gouverneurs.

Par exemple, les nouveaux aménagements devraient encourager la croissance compacte sur le campus et apporter une contribution positive à la vie sur le campus, comme les magasins de détail, les services de restauration, la recherche et les résidences.

5.4 ADMINISTRATION DU PLAN

5.4.1 Administration et suivi du plan

Le plan directeur du campus joue un rôle important dans l'évolution escomptée du campus. Avec le plan stratégique et le plan d'immobilisations, il constitue un cadre de décision à long terme qui guide l'évolution physique du campus.

À ce titre, il devrait occuper une place prépondérante dans les processus de planification de l'Université. Il faudrait le prendre en compte au début et pendant tout processus de planification et de conception d'aménagements. Toutes les décisions concernant la forme physique et la gestion du campus devraient concorder avec le plan directeur du campus et y faire référence. Le plan devrait aussi être largement distribué aux membres du Conseil, du personnel, du corps professoral, de la population étudiante et de la communauté de la Laurentienne en général.



ILLUSTRATION DU NOUVEL AMÉNAGEMENT POTENTIEL D'ENSEIGNEMENT, DE RECHERCHE ET D'USAGE MIXTE ADJACENT AU PORTAIL DE SOUTH BAY

Au besoin, l'Université devrait travailler avec la Ville du Grand Sudbury afin que les politiques ou initiatives municipales reflètent les recommandations du plan directeur du campus.

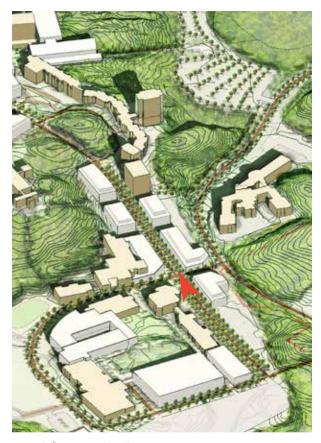
Le Conseil des gouverneurs devrait approuver les dérogations importantes au plan directeur du campus.

5.4.2 Modification du plan

Il est recommandé de revoir périodiquement le plan directeur du campus (environ tous les 5 ans) afin de vérifier qu'il continue de refléter les buts généraux de l'Université.

Quand des modifications de la substance de ce plan s'imposent, il faudrait les effectuer en tenant compte de l'impératif de consulter l'ensemble de la communauté de la Laurentienne.

Quand les modifications font l'objet d'un consensus, le Conseil des gouverneurs et toute autre instance réglementaire éventuelle devraient les approuver.



PLAN CLÉ DE LA PERSPECTIVE AU NIVEAU DE LA RUE